

Liste des actionnaires des banques autorisées du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1912, déposé par l'hon. W. T. White.

Comptes publics du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1913, déposé par l'hon. W. T. White.

Etat des emprunts temporaires depuis le 31 mars 1913, déposé par l'hon. W. T. White.

Etat des effets du trésor escomptés depuis le 31 mars 1913, déposé par l'hon. W. T. White.

Etat de l'assurance du Service civil pour l'année terminée le 31 mars 1913, déposé par l'hon. W. T. White.

Etat des dépenses se rattachant aux diverses dépenses imprévues depuis le 1er avril 1913 jusqu'au 14 janvier 1914, en conformité de la loi du budget de 1913-1914, déposé par l'hon. W. T. White.

Etat des affaires de la Société royale du Canada pour l'année terminée le 30 avril 1913, déposé par l'hon. W. T. White.

DEPOT D'UN BILL TENDANT A SUPPRIMER LES TITRES HONORIFIQUES.

M. J. H. BURNHAM (Peterborough): J'ai l'honneur de présenter le bill n° 3, tendant à l'abolition des titres honorifiques au Canada. L'esprit démocratique au Canada, prétend-on, périliterait, non par la faute du Gouvernement actuel, mais bien par suite d'une situation qui permet aux représentants du peuple, s'inspirant d'une conception erronée de leur devoir, de créer des titres honorifiques contraires à cet esprit. Le bill que je présente, traitant des pouvoirs et de la juridiction de ce Parlement, tend à l'abolition de ces titres honorifiques et à remettre les choses dans la situation normale qui convient à une société démocratique.

(On adopte la motion et le projet de loi est voté en première lecture.)

DEPOT D'UN BILL POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT.

M. ROBERT BICKERDIKE (Saint-Laurent, Montréal): Je présente le bill n° 4, tendant à modifier le Code pénal. Ce projet n'appelle pas d'explications. Il tend à modifier le Code pénal, en vue de l'abolition de la peine de mort au Canada. La peine de mort est une tache imprimée au christianisme, une flétrissure infligée à la religion, bref l'opprobre de toute nation chré-

tonne qui tolère pareille loi dans son code législatif.

(On adopte la motion et le bill est voté en première lecture.)

DEPOT D'UN BILL RELATIF A LA JOURNEE DE TRAVAIL DANS LES TRAVAUX PUBLICS.

M. ALPHONSE VERVILLE: J'ai l'honneur de déposer le bill n° 7, touchant la journée de travail dans les travaux publics. Voilà deux sessions que le bill que je présente aujourd'hui figure au Feuilleton de cette Chambre. On sait pourquoi ce projet n'est pas venu en délibération l'an dernier, mais j'espère que cette année nous aurons le temps de le discuter. Comme je l'ai dit la session dernière, j'espère que les ministériels mettront tout autant d'empressement à accepter ce bill que lorsqu'ils siégeaient à la gauche.

(On adopte la motion et le bill est voté en 1re lecture.)

1re LECTURE

Du bill (n° 2), déposé par M. Bradbury, touchant la contamination des eaux navigables.

Du bill (n° 6), déposé par le même, tendant à la réglementation des entrepôts frigorifiques.

DISCUSSION DU DISCOURS DU TRONE.

La Chambre passe à la discussion du discours prononcé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, à l'ouverture de la session.

M. H. F. McLEOD (York-sud) (N.-B.): Je prends la parole afin de proposer qu'il soit présenté au Gouverneur général une adresse le remerciant humblement du gracieux discours que Son Altesse Royale a bien voulu prononcer devant les deux Chambres à l'ouverture du Parlement.

J'apprécie vivement le cordial accueil que me fait cette Chambre au moment où je prends la parole, accueil, je le sais, qu'elle ne manque jamais de prodiguer à ceux qui débent, comme moi, dans leur carrière parlementaire. Je l'avoue, j'éprouve bien quelque embarras en prenant la parole ici pour la première fois, devant une assemblée délibérante, héritière d'une si grande richesse de traditions glorieuses, et des souvenirs historiques de tant d'illustres hommes d'Etat des deux partis politi-